



Conférence Nationale du Handicap 2026 :

FO portera les revendications des agents du Ministère des Armées

La 7ème Conférence Nationale du Handicap (CNH) se tiendra le 4 septembre 2026.

Prévue tous les trois ans par la loi du 11 février 2005 et placée sous l'autorité du président de la République, cette instance constitue un rendez-vous majeur de la politique nationale du handicap. Elle réunit les personnes en situation de handicap et leurs représentants, les associations, les organisations syndicales, les collectivités, les administrations et les opérateurs de l'État. Les annonces et les engagements doivent désormais se traduire par des actes au ministère des Armées.

FO Défense revendique :

- des aménagements de poste rapides, accessibles et réellement adaptés ;
- une accessibilité numérique effective des logiciels, applications, outils et réseaux du ministère ;
- une véritable politique de recrutement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) ;
- un accès égal à la formation, à la mobilité et à la promotion professionnelle ;
- de véritables perspectives de carrière, notamment vers les corps et catégories supérieurs ;
- une concertation réelle avec les agents concernés et leurs représentants.

La campagne 2026 de promotion par détachement ouverte aux fonctionnaires en situation de handicap ne prévoit que 9 postes permettant l'accès à un corps de catégorie supérieure.

9 POSTES EN 2026 : C'EST INSUFFISANT !

FO Défense EXIGE DES ACTES, DES MOYENS ET UNE ÉGALITÉ RÉELLE
DES CARRIÈRES !

Le 4 septembre, **FO Défense** portera ses revendications pour que les droits des agents en situation de handicap deviennent enfin une réalité dans chaque service et chaque établissement du ministère des Armées.

Paris, le 3 septembre 2026.

